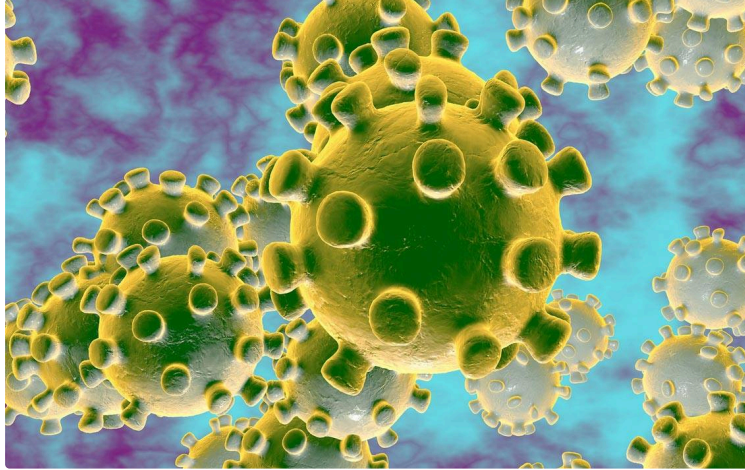



Coronavirus : Lundi 10 mars à 22 h, l'ARS fait le point en Occitanie

13 nouveaux cas sont confirmés par l'ARS en Occitanie ce lundi (6 dans l'Hérault et 6 dans l'Aude, 1 en Haute-Garonne).



Coronavirus : Lundi 10 mars à 22 h, l'ARS fait le point en Occitanie



Bulletin d'information COVID-19 en Occitanie

Ces informations sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide de la situation sanitaire

2

Lundi 9 mars 2020 à 22h

60
CAS CONFIRMÉS EN OCCITANIE

dont
1 personne guérie
2 en réanimation

Stade 2 de l'épidémie :
L'objectif des pouvoirs publics est de freiner la propagation du virus sur le territoire et d'empêcher, ou tout du moins de retarder aussi longtemps que possible, le passage au stade 3 (ou stade épidémique : correspond à une circulation active du virus).

En bref : les infos du jour

- A cette heure, **13 nouveaux cas** sont confirmés par l'ARS en Occitanie (6 dans l'Hérault et 6 dans l'Aude, 1 en Haute-Garonne).
- Après confirmation de nouveaux cas et identification de nombreuses personnes contacts, des **mesures sanitaires spécifiques** sont prises dans l'Aude (à Lézignan-Corbières et à Quillan) pour freiner la circulation du virus.
- Les **rassemblements** de plus de 1000 personnes sont désormais interdits sur tout le territoire national.

24/24

Cliquez ici pour consulter :

- Les derniers **communiqués de presse de l'ARS Occitanie**
- Le dernier **point de situation national du Ministère de la santé** (video)

Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :

Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé et les voyageurs...
www.gouvernement.fr/info-coronavirus
www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
 Suivi épidémiologique : www.santepubliquefrance.fr

En direct sur Twitter :
[@gouvernementFR](https://twitter.com/gouvernementFR) [@MinSoliSante](https://twitter.com/MinSoliSante)
[@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire) [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)


PRATIQUE

Hôpitaux et EHPAD
Pour protéger nos aînés et les personnes hospitalisées, les **visites sont limitées** dans tous les EHPAD et établissements hospitaliers.

Éducation nationale
Consultez les recommandations du **Ministère de l'Éducation nationale** et de vos Rectorats à **Montpellier** et à **Toulouse**.

Arrêts de travail
Coronavirus : les **déclarations d'arrêt de travail** sont simplifiées pour les salariés parents. Voir les modalités sur www.ameli.fr

LES INFORMATIONS UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

